



## La Servante de Dieu Thérèse Guillaudeu des Bassablons 1728-1794

Née à Saint Malo le 3 décembre 1728, d'une noble et très chrétienne famille Thérèse Guillaudeu parut dès l'enfance douée de qualités charmantes, sur lesquelles se greffèrent des vertus surnaturelles qui devaient aller toujours croissant. Mariée toute jeune à Claude-Vincent des Bassablons, elle fut, dans la vie du mariage et du monde, la chrétienne parfaite et rapprocha suavement de Dieu son mari qu'avaient séduit les sophismes de l'époque. Leur foyer restant sans enfants, Thérèse des Bassablons donnait une large part dans sa vie aux œuvres de miséricorde, qu'elle savait allier avec tous les devoirs de sa situation. Veuve après vingt années de mariage, elle se consacra uniquement à la Piété et au service de toutes les infortunes. La pratique des plus hautes vertus lui était si familière, et surtout elle porta l'humilité et la Charité à un degré si éminent que ses concitoyens l'avaient en vénération. Habitué à recourir à elle en toutes circonstances, il l'appelèrent « Notre Dame de Bon Secours » souvent aussi « Notre Sainte ». Les jours troublés de la Révolution firent éclater d'avantage encore l'héroïsme de cette âme qui cherchait toujours à rester inconnue. Un saint Religieux lui avait prédit une fin sanglante, et depuis quinze ans, chaque jour, elle se préparait à la mort ; mais la vive horreur qu'en

éprouvait sa nature impressionnable, ne l'empêcha ni de tenir ferme à son poste de dévouement comme directrice de la Maison de la Providence de Saint Malo, ni de se multiplier pour être utile aux Prêtres proscrits. Entourée de dangers toujours plus grands, harcelée d'injures et de menaces, même par quelques uns dont elle était la bienfaitrice, elle demeurait sereine, douce et magnanime. Après avoir accompli, en de telles circonstances un bien que tous s'accordaient à regarder « comme miraculeux », la Servante de Dieu fût arrêtée le 8 avril 1794 sur l'ordre de Le Carpentier, et, deux mois après, envoyée par lui devant le Tribunal Révolutionnaire de Paris. Elle avait « donné le dangereux exemple de l'attachement au fanatisme », elle avait « recelé des prêtres », telles étaient les principales charges relevées contre elle. « Notre courageuse martyre », selon l'expression de son premier biographe, l'Abbé Manet, subit un voyage de seize jours qui fût une longue agonie, mais elle « ne perdit pas un instant son enjouement céleste » et fût l'apôtre de ses compagnons, en particulier de l'un deux. Condamnée à cause de son « fanatisme » elle montra une force d'âme admirable, et fût mise à mort en haine de la Foi le 20 juin 1794. Le Tribunal Ecclésiastique constitué à Paris en vue de l'introduction de la Cause de Béatification des Martyrs du Tribunal Révolutionnaire a inscrit le nom de Thérèse des Bassablons sur la lise privilégiée.

« J'accepte la mort très volontiers, ô mon Dieu, pour rendre hommage à Votre Souveraineté, je la reçois comme un effet de Votre Justice sur moi. Je l'accepte par amour en vue d'imiter et d'honorer la mort de mon Sauveur Jésus-Christ. Je l'accepte pour obéir à Votre Volonté, je l'accepte pour Votre Gloire à laquelle doit se rapporter tout notre être, notre vie et notre mort. Je l'accepte afin de m'unir à Vous pour éternellement Vous aimer, Vous louer et jouir de Vous. Ainsi soit-il ». (Tiré du Vade-mecum de préparation à la mort de Thérèse des Bassablons).

### **Prière pour le succès de la cause de Béatification des Martyrs du Tribunal Révolutionnaire de Paris**

O Dieu, qui au milieu des troubles de notre Patrie, avez voulu que Vos serviteurs subissent le dernier supplice pour la défense de la Foi Catholique, faites que, bientôt proclamés citoyens du Ciel, ils deviennent pour nous les modèles et les protecteurs de cette même Foi. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Ainsi soit-il.

**Nihil Obstat**  
Joseph Grente, Vice Postulator  
8 avril 1922

**Imprimatur**  
Parisiis, die 22 Aprilis 1922  
Mauritius Clément, V.G.